

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 004/10/2023

EXERCICE 2023

Heures Supplémentaires
Année scolaire 2022/2023

Membres en exercice :	13
Présents :	09
Suf. Exprimés :	10
Votes pour :	10
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Date de convocation : 13 Octobre 2023.

Etaient présents :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme ROTH (Titulaire) de Poisieux – M. DELILLE (Suppléant) de St Caprais – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme THURNEYSSSEN (Suppléante) de Primelles (a quitté la séance à 19h26) – Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais.

Etaient absents :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET.

La Présidente expose,

L'analyse du Rapport d'Activité, pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023 présente un dépassement du temps conventionnel de travail.

Le dépassement horaire concerne les trois postes et s'établit comme suit :

- Manuela GOMES : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe : 66 heures supplémentaires
- Arnaud CHABANCE : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe : 75 heures supplémentaires
- Arnaud CHABANCE : Adjoint Administratif de 2^{ème} classe : 193 heures supplémentaires

Il y a lieu de régler les heures supplémentaires produites, au tarif unique correspondant de 1 à 14 heures supplémentaires mensuelles pour l'agent en fonction de son indice.

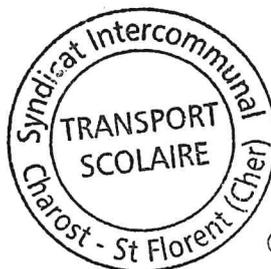
Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- approuve à l'unanimité des membres présents les résultats chiffrés,
- la ligne budgétaire 64111 étant suffisamment provisionnée,
- charge sa Présidente de rédiger et signer tous les documents nécessaires à ce paiement.

Saint Florent/Cher, le 20 Octobre 2023

J. TRAMUNT
Secrétaire de séance



C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS



Au registre sont les signatures

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,